





TABLEAU DE SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

Masse d'eau cours d'eau / transition/ cône/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	Problème 1	Problème 2	Problème 3	Problème 4	Problème 5		Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
596	la Seille canalisée	fort	oui	navigation		Navigation	Agriculture	Assainissement urbain	Micropolluants			bon potentiel		
597	les Sânes	faible	non			Pollutions organiques agricoles et domestiques	Excès de nutriments avec eutrophisation	Pollution par les métaux	Rectifications et curages antérieurs				Dérogation d'objectif (biologie)	Faible potentialité du milieu / Cloisonnement du milieu / Conflit d'usages (droit d'eau des moulins, agriculture et pêche) / Coût efficacité-mesures / Quel référentiel pour cette masse d'eau ? / Des questions par rapport à la maîtrise du foncier et au temps de retour du milieu.
598	Soinan et Sevron	fort	non			MO, nutriments élevage et agro-alimentaire	Disparition ZH, instabilité morphodynamique et influence des inondations	Pollution domestique	Pesticides			bon état		
599	la Vallière	doute	non			Pollutions organiques liées à l'urbanisation de la tête de BV	Micropolluants	Déficit localisé du transport solide				bon état		
600	la Brenne	fort	non			Changement des pratiques agricoles avec risque de perturbation et disparition des ZH	Pollutions MOOX	Pollutions par les métaux lourds	Artificialisation du lit du cours d'eau		Artificialisation du lit du cours d'eau / Métaux		Dérogation de délai	Temps de mise en œuvre du programme de restauration physique / Méconnaissance vis-à-vis des métaux
601	la Seille amont	doute	non			Répartition des eaux	Grandes cultures (nutriments et phytosanitaires)	Pollutions organiques (assainissement urbain, élevage et vinicole)	Viticulture	Dégradation de l'habitat piscicole	Dégradation de l'habitat piscicole / problème de répartition des eaux		Dérogation de délai	Pas d'action sur la répartition des eaux / Etude à faire / Conflit usage AEP - milieu / Temps de retour des actions de restauration du lit mineur
1803	la Seille moyenne	fort	non			Influence des masse d'eau amont (Seille amont)	Pollutions domestiques	Dégradation des zones humides	Présence de métaux lourds			bon état		

Masse d'eau souterraine (1)		Rappel du risque NABE identifié (2)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	Problème 1	Problème 2	Problème 3	Problème 4	Problème 5		Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
6140	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	faible	faible	faible	Pollutions ponctuelles liées aux rejets d'eaux usées urbaines traitées ou non dans le karst	Vulnérabilité de la masse d'eau aux pollutions agricoles (nitrates, phytosanitaires)					bon état		
6212	Miocène de Bresse	doute	doute	doute	Niveau de connaissance faible de la ressource du fait de son caractère profond et de sa faible exploitation						Objectif de connaissance		
6346	Alluvions de la Bresse - Plaine de Bletterans	moyen	moyen	moyen	Pollutions par les phytosanitaires d'origine agricole et non agricole	Baisse du niveau piézométrique liée aux prélèvements et entraînant une accentuation de l'assèchement du cours de la Seille					bon état		
6349	Alluvions de la Bresse - Plaine de la Vallière	faible	faible	faible							bon état		
6505	Domaine marneux de la Bresse	faible	faible	faible	Méconnaissance des potentialités quantitatives de la masse d'eau						bon état		
6516	Domaine triasique et liasique du domaine jurassien	faible	faible	faible							bon état		

(1) : Se reporter aux codes des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 - ou dans l'état des lieux du district

(2) : Se reporter aux diagnostics des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 -ou dans l'état des lieux du district

(3) : Proposer la désignation en mefm ou non en fonction des éléments de l'état des lieux et des réflexions complémentaires réalisées en précisant la (ou les) activités majeures à l'origine de la désignation (31 et 32)

(4) Se reporter aux problèmes identifiés dans la colonne "problème à traiter" du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état

(5) Identifier les problèmes ne pouvant pas être résolus en 2015 en se référant aux informations du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état (colonne 5, 6 et 7 notamment)

(6) Proposition d'un objectif d'un point de vue technique, en identifiant si la masse d'eau peut atteindre le bon état/bon potentiel en 2015 (61) ou si des dérogations sont nécessaires (62), en précisant les motivations de cette demande ex : temps de mise en place des actions, temps de réponse du milieu (63)